



COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2026/03/26-07 Du conseil municipal du 26 mars 2026

Date de convocation : 20 mars 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2026

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20260326-DEL26-03-26-07-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de dépôt en préfecture : 03/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 mars à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette, réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, ETIENNE David, Mesdames, GALMEL Isabelle, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, MALERBA Lydie, YBERT Sandra, THIEBAUT Marie-Line, ESNOUF Dominique.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame Ludvine LECONTE qui donne pouvoir à Madame Muriel LERAUX

Absent(s) : non excusés :

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 14	Absents : 1	Procurations : 1
Votants : 15		

DESIGNATION DELEGUE AU SYNDICAT DEPARTEMENTALE DE L'EAU DE LA MANCHE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué de la commune auprès du Syndicat Départemental de l'eau de la manche.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L2121-33 ;

VU la candidature de M.Pierre EDINE. ;

Le Conseil municipal décide,

- **De procéder** à l'élection des délégués au Syndicat Départemental de l'eau de la manche à main levée,
- **De proposer** Monsieur Pierre EDINE délégué titulaire de la Commune de Bricqueville la Blouette à la communauté de communes Coutances Mer et Bocage comme représentant au Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Le secrétaire de séance
Julien CHATELLIER

Le Maire
Rodolphe JARDIN

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le **13 AVR, 2026**

Publication sur le site internet le **13 AVR, 2026**